

Image not found or type unknown



## retrait de fonds avant liquidation

Par **allain**, le **24/03/2013** à **11:53**

Nous n'avons pas entamé la procédure de divorce, pouvons nous d'un commun accord sortir des fonds pour donner, par exemple, aux enfants ?

Cela me semble correcte, mais nous preferions avoir la confirmation.

Merci